



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 19 JUIN 2024

20240619_CA10 – LIMOGES – RESIDENCE GLUCK – 24 rue Gluck – Autorisation de cession de la parcelle EX n°427

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mercredi 19 juin 2024 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD et Samantha ROLLAND, Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Eric SCHALTEGGER, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Rémi LAMBERT, Commissaire aux comptes

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Laurent GUERY, Administrateur

Monsieur Stéphane NUQ, Directeur Départemental des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'acquisition en 2000 par Limoges habitat de la parcelle de terrain riveraine de la Résidence Gluck, située 24 rue Gluck à Limoges, et cadastrée section EX n°427 et située en zone UA2 au Plan Local d'Urbanisme,

Considérant l'offre faite le 24 mai 2024 par Monsieur et Madame SICAUD Etienne, propriétaires de la parcelle riveraine située au 12 rue Boieldieu à Limoges, d'acquérir cette parcelle pour un prix de 3 000 €,

Considérant l'entretien de cette parcelle à la charge de Limoges habitat, sans usage pour les locataires,

Considérant la valeur vénale estimée par les services du Domaine à 2 500 €, assortie d'une marge d'appréciation de 10 %,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise la poursuite des démarches nécessaires à la cession de la parcelle EX n°427 précitée ;
- Accepte l'offre d'acquisition de Monsieur et Madame SICAUD Etienne au prix de 3 000 € ;
- Autorise la signature de tous actes et documents afférents à l'acquisition de cette parcelle de terrain.

Formalités de publicité effectuées

le **25 JUIN 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **25 JUIN 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

